

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 212 Formuler des plans de soins - Focus thérapeutiques médicamenteuses			
Code	PAIR2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be) Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be) Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) François CARLIER (francois.carlier@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Antonin NJOYA (antonin.njoya@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Aurélien DESPREZ (aurelien.desprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en oeuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation,

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présent dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B12A	Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique: chirurgie générale, orthopédie et traumatologie	54 h / 4 C
PAIR2B12B	Pharmacologie	18 h / 1 C
PAIR2B12C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B12A	Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique: chirurgie générale, orthopédie et traumatologie	40
PAIR2B12B	Pharmacologie	10
PAIR2B12C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement, nous appliquerons le principe d'un seuil à 8/20. Si la cote d'une activité d'apprentissage est inférieure à 8/20, c'est la note la plus basse qui sera attribuée à l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d'apprentissage de l'UE "Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique : chirurgie générale, orthopédie et traumatologie" , "Pharmacologie" et "Approche intégrée par exercices" contribuent à l'acquisition des acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l'unité d'enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d'apprentissage contribuent à l'acquisition au développement et acquis d'apprentissage de l'UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique: chirurgie générale, orthopédie et traumatologie			
Code	15_PAIR2B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Alain BOKOKO (alain.bokoko@helha.be) Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité apporte aux étudiants les savoirs spécifiques au contexte de l'anesthésie, de la chirurgie courante, d'orthopédie, traumatologie. L'infirmier assure des interventions autonomes, collabore aux activités médicales en vue de préparer le client à l'intervention chirurgicale, à en assurer la surveillance post opératoire et à préparer le retour à domicile ou en institution.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'apprenant de du bloc 2 sera capable de mobiliser ses connaissances en matière de pathologie et de dysfonctionnement du corps humain dans des situations cliniques courantes de chirurgie générale, orthopédique et traumatologique.

Cette activité de l'unité d'enseignement 212 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 212

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présent dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité:

A partir d'une situation courante (cas cliniques de chirurgie de la vésicule, chirurgie de la paroi, de la prostate, orthopédie, traumatologie et client porteur d'un ulcère de jambe)

Argumenter les adaptations de la préparation pré opératoire à mettre en place au vu des antécédents, traitements et intervention chirurgicale planifiée

Argumenter les soins et la surveillance des complications (DI/RC) au vu des antécédents, de la procédure opératoire,

des traitements prescrits et des signes présentés par le client
Adapter l'information pré opératoire à donner à ce client et/ou son entourage
Adapter l'information post opératoire à donner à ce client et/ou son entourage en vue des soins, surveillances et préparation de la sortie

Objectifs

En fonction du type d'anesthésie et de l'intervention planifiée, justifier les examens pré opératoires
Expliquer l'impact des antécédents sur la préparation pré opératoire
Expliquer l'impact des antécédents sur la surveillance post opératoire
Faire des liens entre les indices présents chez le client (antécédents, traitement en cours) et les suspicions de complications médicales
Pour les risques de complications, choisir les interventions de surveillance adaptées à la situation du client
Expliquer les informations indispensables en vue de la sortie du client
Proposer pour une plaie d'ulcère de jambe, les soins infirmiers (surveillances, soins et informations) adaptés à la situation du client

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologie orthopédique et traumatologique

- généralités
- les lésions associées
- les différents traitements en orthopédie et traumatologie
- les complications à court, moyen et long terme
- les traumatismes régionaux les plus courants
- pathologies orthopédiques et traumatologiques courantes du rachis

Pathologie chirurgie (et anesthésie)

Bilan pré-op : prémédication: familles de médicaments, le risque opératoire
Compréhension du per opératoire : installation, types d'anesthésie
Post-op : risques de complications
Les Urgences abdominales aiguës
· La péritonite
· L'occlusion
Pathologie de la paroi abdominale antérieure
· La hernie
· L'éventration
· L'éviscération
Pathologie intestinale
· Appendicite aiguë
La lithiase biliaire
· La lithiase vésiculaire
· La lithiase obstructive des voies biliaires
(Chirurgie de la prostate)

Soins infirmiers

Plan de soins pré-per-post opératoires
Plan de soins d'un client opéré d'une cholecystectomie et particularités de la chirurgie ambulatoire
Gestion de la douleur Post opératoire et PCA
Plan de soins d'un patient opéré d'une prostatectomie
Plan de soins d'un patient avec insuffisance veineuse chronique
Plan de soins d'un client opéré de prothèse totale du genou : PTH et particularités de l'itinéraire clinique
Plan de soins de référence client en traction particularités du tuteur externe
Plan de soins client opéré de discectomie avec laminectomie

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux en ce qui concerne les cours d'anesthésie, de chirurgie générale, orthopédique et traumatologique.

Soins infirmiers : cours magistraux - analyse et réflexion à partir de cas clinique - travail de groupe

Dispositifs d'aide à la réussite

Pathologies : Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme Connected. Le syllabus (600 pages) de Lerat Orthopédie est disponible en bibliothèque à l'école.

Soins infirmiers : Illustration et apprentissage en stage avec supervision (situation emblématique)

Sources et références

Pathologie orthopédique : site web Lerat Orthopédie

Soins infirmiers : articles professionnels - voir ConnectED

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Pathologie orthopédique : Les PPT et les supports complémentaires nécessaires sont disponibles sur la plateforme Connected.

Soins infirmiers : notes de cours et documents pédagogiques (PP, articles, cas cliniques, ...) seront disponibles sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation UE 212 Formuler des plans de soins - Focus thérapeutiques médicamenteuses se réalise par une épreuve intégrée écrite en présentiel.

Deux moments possibles : 2ième quadrimestre (juin) et 3ième quadrimestre (août-septembre).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

La note de la partie Pathologies est obtenue par une moyenne pondérée : la pondération est déterminée selon le nombre d'heures enseignées de chaque discipline.

La note de l'AA Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique est obtenue comme suit :

- Si chaque partie de l'AA (soins infirmiers ET pathologies) est égale ou supérieure à 8/20 : la note de l'AA est égale à la moyenne : soins infirmiers 50% et pathologies 50%

- Si une ou les deux parties de l'AA (soins infirmiers ou/et pathologies) est/sont inférieure(s) à 8/20 : La note de l'AA est la note la plus basse.

Motivation : les matières de soins infirmiers et les pathologies constituent les fondements de la profession.

La note de l'UE212 est obtenue comme suit :

Si chaque AA est égale ou supérieure à 8/20 : la note de l'UE 212 est la moyenne pondérée décrite ci-dessous :

80 % pour l'AA Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique, chirurgie générale, orthopédie et traumatologie

20 % pour l'AA Pharmacologie

Si une AA ou les deux AA ont une note inférieure à 8/20. La note de l'UE 212 est la note de l'AA la plus basse.

Motivation : Ces deux AA constituent les fondements de la profession et sont indissociables l'une de l'autre.

La note de l'UE 212 est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage et portée en délibération après concertation de l'UE 212.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie			
Code	15_PAIR2B12B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE212 : Formuler des plans de soins : Focus thérapeutiques médicamenteux .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 212 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 212

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

Au terme de ce cours, l'apprenant du bloc 2 sera capable de faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client.

Il sera également capable d'assurer une surveillance infirmière du traitement ainsi qu'une information au client (précautions à prendre et effets secondaires des médicaments).

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE212 : Formuler des plans de soins : Focus thérapeutiques médicamenteux.

Acquis d'apprentissage de l'UE 212

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

- les analgésiques et antiinflammatoires
- les antithrombotiques
- les anti-infectieux
- les médicaments du système cardiovasculaire
- les médicaments du système digestif
- les médicaments du système respiratoire
- les médicaments du SNC
- les médicaments du SNA

Démarches d'apprentissage

- Suite du cours de pharmacologie et administration des traitements (bloc 1),
- Cours magistral interactif
- Approche intégrée au sein de l'UE 212 dont fait partie le cours de pharmacologie, suite du cours de pharmacologie et administration des traitements (UE 107 Bloc 1)
- Réalisation et présentation des classes de médicaments sous forme d'un tableau

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Contacts par mail et rendez-vous possibles

Liste de médicaments à maîtriser afin de faire en stage les liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client.

Sources et références

* Répertoire Commenté des Médicaments de l'année en cours, Édité par le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP)

*Douchamps J. et Dubois D. (2020). Les médicaments : Leur utilisation raisonnée au quotidien Edition Standard

Bibliographie actualisée et enrichie sur les supports de cours

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- cours sur Power Point, disponible sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE fait l'objet d'une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	100			Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette UE est une moyenne arithmétique avec seuil à 8/20 entre les différentes AA. Cela signifie que la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note strictement inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention en question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage).

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	15_PAIR2B12C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

ces exercices sont intégrés aux cours de l'UE

Objectifs / Acquis d'apprentissage

se référer au cours théoriques de l'UE

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

se référer au cours théoriques de l'UE

Démarches d'apprentissage

cas cliniques - exercices d'intégration

Dispositifs d'aide à la réussite

sur demande de l'étudiant

Sources et références

se référer au cours théoriques de l'UE

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

se référer au cours théoriques de l'UE

4. Modalités d'évaluation

Principe

ressource pour le cours théorique

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Cette Activité d'Apprentissage (AA) "Approche intégrée par exercices" n'est pas évaluée.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).